



**ALLOCUTION DU GENERAL YOUSOUFA MAMADOU MAIGA
LORS DE LA REUNION INTERSESSION 2020 DE LA
CONVENTION D'OTTAWA SUR L'INTERDICTION DES MINES
ANTI PERSONNEL.**

GENEVE (SUISSE) DU 30 JUIN AU 02 JUILLET 2020

Monsieur le Président,

Distingués participants ;

Permettez-moi de vous adresser mes meilleures salutations pour la responsabilité qui vous est confiée afin de conduire nos travaux et en même temps remercier cette initiative qui nous permet à distance de se sentir dans une même salle.

Monsieur le Président

Mesdames et messieurs, distingués participants ;

Comme vous le savez, en guise de rappel, le Niger, mon pays a révélé la présence d'un champ de mines APID 51 sur le poste militaire avancé de Madama aujourd'hui Bataillon InterArmes. L'enquête technique de 2014 a redéfini et confirmé 39304 mètres carré et découvert une zone juxtaposée de minage mixte (AC et AP) estimée à 196.253 m2. Cette nouvelle zone juxtaposée au Bataillon (côté Sud) contient des mines anti véhicules françaises ACID 51 valorisées avec des mines anti personnel françaises MI APID 51 continue la zone où la présence de mines AP est confirmée.

Mesdames et Messieurs, distingués participants ;

Soucieux du respect de ses engagements vis-à-vis de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines anti personnel, le Niger a déployé à partir de Novembre 2014, sur fonds propres de l'Etat, une équipe de déminage composée de plus de 60 démineurs. Ce qui a permis de déminer les zones minées et élargir le camp de Madama en Bataillon.

Mesdames et Messieurs, distingués participants ;

La deuxième demande de prolongation prend fin le 31 Décembre 2020 et est acquise en vue de déminer les 39304

m2 et les 196243m2 de la zone juxtaposée au Camp de Madama. A l'heure actuelle les 39304m2 sont totalement déminés. 18483m2 ont également été déminés dans la zone juxtaposée. La superficie restante à déminer s'élève à 177760 m2.

Mesdames et Messieurs, distingués participants ;

Malheureusement, aucune aide ou assistance sous quelque forme que ça soit n'a été apportée dans le cadre de ces opérations par nos partenaires. .

Aussi et vu l'ampleur de la contamination actuelle, le Niger n'est pas en mesure de remplir ses engagements d'ici le 31 Décembre 2020.

C'est pourquoi, il a introduit une troisième demande de prolongation de délai supplémentaire de quatre (4) ans afin se débarrasser de ces Mines antipersonnel.

Mesdames et Messieurs, distingués participants

Je tiens également à rappeler que la technique utilisée pour ce déminage reste celle de l'excavation dans un climat difficile avec un terrain où les mines sont enfouies dans des zones sablonneuses avec toute les caractéristiques de sable mouvant.

La zone est désertique et se trouve à plus de 2000km de la Capitale centre privilégié de décision.

Mesdames et Messieurs, distingués participants ;

Malgré tout je puis vous affirmer que, mon pays, le Niger s'est engagé à parachever la dépollution de toutes les zones contaminées par mines antipersonnel.

Vous conviendrez avec moi quel que soit l'effort que nous aurons accompli il serait difficile pour le Niger vu les méthodes de déminage jusque-là utilisées d'achever le déminage complet de la zone de Madama dans le délai présentement en cours.

Mesdames et Messieurs, distingués participants ;

*Je lance une fois de plus un appel aux partenaires aussi bien multilatéraux que bilatéraux afin de nous appuyer dans notre processus du déminage humanitaire au Niger. **Le Niger dispose maintenant de capacités techniques mais manque de ressources financières pour l'augmentation du nombre de démineurs et la prise en charge additionnelle de la logistique et du transport.***

Mesdames et messieurs, distingués participants ;

Je vous informe aussi que nous avons en side event à l'occasion de cette réunion intersession des séances d'appui avec le Comité sur l'Approche individualisée concernant le dossier du Niger.

Avant de terminer mon propos je tiens très sincèrement à remercier les comités sur l'approche individualisée et l'article 5 pour les efforts qu'ils apportent à mon Pays, le Niger.

Mes remerciements vont principalement à l'ISU pour l'appui continu qui n'a d'ailleurs jamais manqué à mon Pays et les efforts d'appui techniques qu'il nous apporte.

Tout en souhaitant bonne suite à nos travaux, je vous remercie de votre aimable attention